



## Centre Métropolis du Québec Immigration et métropoles

Mars 2006

### CAPSULE RECHERCHE

Santé et services sociaux – Phase II

# L'ACCÈS À L'INDEMNISATION DES TRAVAILLEURS IMMIGRANTS VICTIMES DE LÉSIONS D'ORIGINE PROFESSIONNELLE

**Mots clés :** Indemnisation, travailleurs immigrants, lésions professionnelles

## RÉSUMÉ

L'indemnisation des travailleurs victimes de lésions professionnelles est une mesure de sécurité sociale applicable à presque tous les travailleurs du Québec. Toutefois, l'accès à l'indemnisation semble difficile pour bon nombre de travailleurs, dont les travailleurs immigrants. Deux problèmes se posent : la sous-déclaration des lésions d'origine professionnelle et les parcours difficiles d'indemnisation pour ceux qui déclarent.

Une étude rétrospective a été menée auprès d'un échantillon non probabiliste de 104 travailleurs immigrants et non immigrants de la région montréalaise victimes de lésions musculo-squelettiques (LMS) ayant réclamé des indemnités entre 1996 et 2000, et ayant eu recours à des services médicaux ou juridiques spécialisés en santé au travail. Les objectifs de l'étude étaient :

- a) d'établir les niveaux de difficultés aux diverses étapes du processus d'indemnisation;
- b) de comparer ces difficultés entre les travailleurs immigrants (n=53) et non immigrants (n=51);
- c) et de décrire les interactions entre les travailleurs et les différents acteurs de l'indemnisation qui ont généré ces difficultés.

L'évaluation des difficultés de parcours a été faite par trois groupes d'experts, s'appuyant sur une liste de critères spécifiques à leur champ d'expertise respectif. Les experts ont attribué des scores de difficulté à chacun des sujets de l'échantillon à partir des données d'entrevue. Les analyses démontrent qu'il y a des difficultés d'accès selon le statut des travailleurs, le type de lésion et la scolarité.

## FAITS SAILLANTS

Cette étude rétrospective sur les parcours d'indemnisation visait à documenter les difficultés rencontrées par les travailleurs et les comparer selon leur statut d'immigrant et de non-immigrant. Les groupes d'experts en droit et en administration de la santé et de la sécurité au travail accordent de façon significative des scores de difficultés plus élevés aux travailleurs immigrants comparativement aux experts médicaux. Trois analyses ont été faites à partir de ces scores.

Les résultats de la première l'analyse, celle de correspondances, portant sur les facteurs facilitant et limitant l'accès à l'indemnisation, démontrent que les travailleurs immigrants de l'échantillon cumulent maintes difficultés lors des consultations médicales, des démarches administratives, des consultations juridiques et particulièrement lors du retour au travail.

La deuxième analyse, cette fois de regroupements des trajectoires, a permis de dégager une taxonomie comprenant quatre catégories : les travailleurs n'ayant pas su exercer leur droit de recours, les travailleurs dépassés par la situation, les travailleurs indemnisés mais congédiés par la suite et les travailleurs indemnisés sans embûche. Les travailleurs immigrants de notre échantillon se retrouvent majoritairement dans la case de ceux n'ayant pas su exercer leur droit de recours.

Et la troisième analyse, une étude de cas réalisée auprès de dix travailleurs immigrants ayant cumulé maintes difficultés dans leur parcours, décrit les traitements différentiels résultant des interactions qu'ils ont eues avec les acteurs (médecins, conseillers, avocats) rencontrés aux diverses étapes du processus d'indemnisation. Les résultats démontrent encore des difficultés accrues pour les travailleurs immigrants comparativement aux autres travailleurs. Malgré des parcours différents, les travailleurs immigrants de l'échantillon ont tous perdu leur emploi à la suite de leur lésion.

.....

## PUBLICATION

PATRY, GRAVEL, BOUCHERON, FOURNIER, KANE, BEAUVAIS, VISSANDJÉE. 2005. Accès à l'indemnisation des travailleurs et travailleuses immigrants victimes de lésions musculo-squelettiques d'origine professionnelle, Rapport de recherche, Direction de santé publique de Montréal, Fond québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) no 94577 SR-4658. <http://www.santepub-mtl.qc.ca/Publication/travail/indemnisation.html>

Pour obtenir plus d'informations sur cette étude, veuillez communiquer avec l'équipe de recherche dont les coordonnées apparaissent à la section Domaine 2 du site Web d'Immigration et métropoles.

### L'équipe de recherche

- Sylvie Gravel, École de gestion, Université du Québec à Montréal
- Louis Patry, Département d'épidémiologie, Université McGill
- Laurence Boucheron et Michel Fournier, Direction de la santé publique de Montréal
- Bilkis Vissandjée, Faculté des Sciences infirmières, Université de Montréal

### Partenaires associés au projet

- Fondation pour l'aide aux travailleuses et aux travailleurs accidentés (FATA)
- Polyclinique de Montréal
- Bureau d'étude légale Mongeon, Desroches et Bonenfant

### Organismes subventionnaires

- Direction de la santé publique de Montréal
- Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC)
- Centre Métropolis du Québec – Immigration et métropoles

La présente *Capsule recherche* fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée des projets de recherche menés par les chercheurs d'Immigration et métropoles. Pour consulter d'autres feuillets, visitez notre site Web à

[www.im.metropolis.net](http://www.im.metropolis.net)

ou communiquez avec

Centre Métropolis du Québec  
Immigration et métropoles  
INRS – Centre Urbanisation Culture Société  
385, rue Sherbrooke Est  
Montréal, QC Canada H2X 1E3  
Téléphone : 514.499.4084  
Courriel : [im-metropolis@umontreal.ca](mailto:im-metropolis@umontreal.ca)